

## Procès-Verbal du conseil municipal du 2 avril 2026

Date de convocation : 27 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, deux avril à vingt heure et cinquante minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Henri Bonnet, sous la présidence de M. JOUVE Nicolas, Maire.

**PRÉSENTS** : ALPHONSOUT Jean-Paul, BASSET Jean-Paul, DE MIJOLLA Thomas, DUPONT Sophie, FARGES Nicolas, FERINCZEK Jérôme, GAUTHIER Daniel, JOUVE Nicolas, LECLERCQ-NICOLAS Christine, LEGRAND Jean-Paul, MANARANCHE Elsa, MONCOURIER Stéphanie, NOILHETAS Danielle, PIQUET Bruno, PRADEL Patricia, RIVAL Isabelle.

**ABSENTS** : FRISSE Bénédicte donnant procuration à NOILHETAS Danielle, DELBAST Maryline, RAFAEL Antoine.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : BASSET Jean-Paul

Séance ouverte à 20h50.

---

NUMERO	OBJET	Sens du vote
02-04-2026-1	Nomination des délégués et suppléants RBAFM	17 pour

Le procès-verbal du conseil municipal du 02/04/2026 est validé par l'ensemble du conseil municipal.

Le Maire,  
Nicolas JOUVE

## Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

L'approbation est reportée au prochain conseil municipal.

## Présentation du budget 2026

Monsieur le Maire présente les orientations budgétaires pour 2026, en précisant que les chiffres peuvent encore légèrement varier avant le vote final.

### Budget annexe – Assainissement

Ce budget, relatif à la station d'épuration collective du lotissement de Sarroux, s'équilibre en fonctionnement à 11 687,73 €.

- **Dépenses de fonctionnement** : Une somme de 2 000 € est proposée pour les charges générales (contre 681,22 € en 2025).
- **Recettes de fonctionnement** : Il est prévu 3 000 € de produits des services, correspondant à la facturation aux abonnés.
- **Investissement** : Un montant de 6 785,73 € est inscrit pour d'éventuels remplacements de matériel, bien qu'il soit peu probable que la totalité soit dépensée. L'emprunt lié à l'assainissement est terminé.

### Budget principal - Fonctionnement (Charges)

Une revue poste par poste des dépenses est effectuée, en voici quelques-unes :

- **Chapitre 011 - Charges à caractère général** :
  - **Fournitures** : Le conseil aborde en outre les budgets pour l'entretien (8 000 €), les petits équipements (6 000 €), les fournitures administratives (augmentation due au prix des timbres), et les fournitures scolaires (4 500 €). Une nouvelle ligne de 8 000 € est créée pour la fourniture de voirie. Un budget de 2 000 € est prévu pour les vêtements de travail.
  - **Énergie et fluides** : Les budgets sont revus à la hausse en raison de l'augmentation des tarifs et de la mise en service de nouveaux bâtiments (dojo). Sont proposés : 4 000 € pour l'eau, 50 000 € pour l'électricité, 7 000 € pour le fioul, et 6 000 € pour les carburants (notamment à cause de l'utilisation de l'Unimog et la hausse des carburants).
  - **Alimentation (cantine)** : 60 000 € sont proposés pour anticiper les augmentations du prestataire. Une discussion est ouverte sur une éventuelle augmentation du prix du repas pour les familles (actuellement 2,55 €) pour la rentrée suivante.
  - **Contrats et prestations** :
    - **Location de matériel** : Le budget passe à 22 000 € suite à un rattrapage de facturation et à des problèmes sur des contrats de longue durée, justifiant une provision en vue d'un éventuel changement de prestataire.
    - **Entretien** : 30 000 € pour les bâtiments (en baisse), 100 000 € maintenus pour la voirie (l'épareuse étant désormais sous-traité), et 6 000 € pour l'éclairage public.
    - **Matériel roulant et mobilier** : Une provision de 30 000 € est faite pour le matériel roulant et 6 000 € pour les autres biens mobiliers.
    - **Maintenance** : Le budget pour le matériel informatique et les défibrillateurs est légèrement augmenté en vue de remplacement d'appareils.
  - **Autres frais** :
    - **Frais de personnel extérieur (Centre de Gestion)** : Le budget est porté à 20 000 €.

- **Assurances** : Proposé au départ à 15 000 €, ce budget pourrait être revu à la baisse 12000 euros.
  - **Gardiennage ONF** : Une provision de 22 000 € est inscrite pour une facture attendue.
  - **Frais juridiques** : 5 000 € sont provisionnés pour les litiges en cours et à venir.
  - **Impôts et taxes** : Le budget passe à 4 000 € en raison d'une nouvelle méthode de déclaration.
- **Chapitre 012 - Charges de personnel** :
    - Un budget de 80 000 € est fixé pour le personnel titulaire et 80 000 € pour les non-titulaires. Le cas d'une contractuelle dont la rémunération n'a pas évolué sera examiné.
    - Les charges sociales et de prévoyance sont portées à 90 000 € pour couvrir l'augmentation des cotisations et la participation obligatoire de la mairie à la prévoyance/mutuelle.
  - **Autres charges** :
    - **Contributions** : 120 000 € sont prévus pour la communauté de communes (HCC) et 19 452 € pour le SDIS.
    - **Subventions aux associations** : Une enveloppe de 27 000 € est proposée.

**Le total des dépenses réelles est estimé à 1 077 340 €.**

#### **Budget principal - Fonctionnement (Recettes)**

- **Fiscalité directe** : Monsieur le Maire explique l'écart entre le montant théorique des impôts et les sommes inscrits au budget, en raison de déductions et restitutions complexes de l'État. L'approche est basée sur les chiffres réels de l'année précédente par prudence. La complexité du suivi des flux (FPIC, attribution de compensation, FCTVA) est soulignée.
- **Dotations et revenus** : Plusieurs baisses de recettes sont anticipées par prudence :
  - Les dotations de l'État et du Département sont inscrites en légère baisse.
  - Les revenus locatifs sont réduits de moitié (environ 7 500 €) en raison de l'incertitude pour la location du logement de la mairie et de l'absence des loyers du restaurant.
  - La redevance sur l'énergie hydroélectrique est en baisse, due à la correction de trop-perçus par EDF les années précédentes. Une perte plus importante de 45 000 € est attendue à partir de 2027.
- **Recettes diverses** :
  - **Coupes de bois** : Des recettes de 1 500 € et 6 500 € sont attendues.
  - **Redevances d'occupation du domaine public** : 2 500 € sont attendus (contre 241 € perçus l'année précédente suite à un incident de procédure).
  - **Autres** : Mention d'une subvention de 500 € de Groupama reçue l'année précédente pour les défibrillateurs, et d'une dotation "Biodiversité" perçue par la commune.

**Le total des recettes réelles - avant excédents est estimé à 965 100 €.**

#### **Budget principal – Investissements**

- **Camion benne** : Un budget de 50000 € est inscrit.
- **Voirie** : 50000 €
- **Éclairage public** : 4000 €
- **Véhicule léger** : 30000 €
- **Remplacement défibrillateurs** : 2000 €
- **Armoire état civil ignifugée** : 1200 €
- **Première tranche travaux mairie** : 330000 €

## **Emprunt**

Il est confirmé qu'un emprunt sera nécessaire pour financer la nouvelle mairie, mais pas pour l'année 2026.

## **OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 02-04-2026-1 : Nomination des délégués et suppléants RBAFM**

RBA (Radio Bort Artense) : Le conseil procède à la désignation des représentants.

Patricia PRADEL se porte volontaire comme représentante titulaire et Stéphanie MONCOURIER comme suppléante.

La proposition est adoptée.

**Résultat du vote : 17 pour**

## **Vente d'un bien de section à Saint-Julien**

M. Jouve annonce qu'un vote devra être organisé pour la vente d'une parcelle à l'association "Coup de Main". Il détaille la procédure stricte qui nécessite un vote des ayants droit (habitants de Saint-Julien) avec un quorum de 50%. Il précise que même en cas de vote négatif, le préfet peut avoir le dernier mot si le projet est jugé d'intérêt.

## **Questions diverses**

- *Organisation de la journée vélo du 18 juin 2026* : Danielle Noilhetas rend compte d'une réunion sur un événement cycliste à Ussel le 18 juin 2026, dans le cadre du Tour de France. Deux groupes d'enfants de la commune y participeront. La mairie devra assurer le transport des vélos (dépôt entre 8h30-9h00, récupération à 15h30). Des questions de sécurité routière sont soulevées concernant le passage des enfants sur la ligne d'arrivée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h17